

## Entente sur l'utilisation acceptable d'équipements électroniques personnels

Au Csc MonAvenir, nous croyons que la technologie est un outil important pour favoriser l'apprentissage, permettre aux élèves d'avoir accès à l'information. Pour ce faire, il est primordial que tous les élèves, soient de bons citoyens numériques en suivant les règles d'usage acceptables en utilisant la technologie appartenant à l'école (logiciel, matériel, réseau). L'utilisation d'équipements électroniques personnel (cellulaire, tablette, ordinateur portatif, iPod etc.) à des fins scolaires doit suivre ces mêmes règles en tout temps.

Tous les élèves doivent avoir signé cette entente portant sur l'utilisation de la technologie et ce, avant d'avoir accès aux ordinateurs de l'école. Cette entente constitue un document supplémentaire qui énonce les règles sur l'utilisation acceptable pour les élèves qui choisissent d'apporter un dispositif personnel. Une fois signé, il fera état d'une entente entre le Conseil et l'élève.

Cette déclaration doit être lue et signée par l'élève et le parent/tuteur afin que l'élève puisse se servir de son équipement électronique personnel à l'école.

Cette entente est valable et en vigueur pour l'année scolaire en cours selon la date de la signature ci-dessous.

### Déclaration de l'élève

En tant qu'élève du palier secondaire du Conseil scolaire catholique MonAvenir, j'apprécie avoir accès à la technologie pour appuyer mon apprentissage. Je sais que ce privilège impose des responsabilités. Pour faire preuve de mon engagement et ma compréhension du niveau de responsabilité requis, j'ai apposé mes initiales à côté de chacune des attentes et directives se trouvant ci-dessous.

L'élève doit remettre à sa direction d'école cette entente dûment signée. Suite à la signature de cette entente, l'élève peut apporter son équipement électronique personnel qui peut être connecté au réseau sans fil de l'école.

Cette déclaration doit être lue et signée par l'élève et le parent/tuteur/tutrice à tous les débuts d'année scolaire.

L'élève comprend qu'à l'école, toutes les conditions ci-dessus s'appliquent aux dispositifs électroniques personnels qui appartiennent aux élèves y compris ce qui suit :

## ÉLV.7.6.1

**Note** : chaque item doit être paraphé par l'élève et son parent/tuteur/tutrice pour démontrer qu'ils ont examiné chaque item ensemble et que l'élève respectera les règles et les attentes énoncées à l'égard de l'utilisation de la technologie.

Initiales de l'élève      Initiales du parent/tuteur/tutrice

		J'établirai seulement une connexion avec le réseau sans fil de l'école, et NON avec le réseau câblé de l'école, ou tout autre réseau sans fil, y compris les réseaux 3G, et ce même si d'autres réseaux du quartier peuvent être visibles à l'intérieur de l'école.
		J'éteindrai tout logiciel poste à poste (partage de musique/vidéos/fichiers) ou services d'hébergement Web sur mon équipement quand je suis connecté au réseau sans fil de l'école et je respecterai les renseignements personnels d'autrui.
		J'utiliserai l'équipement électronique appartenant à un élève en classe seulement avec la permission de l'enseignant.
		Je comprends que la sécurité, la charge et l'entretien de mon équipement électronique personnel relèvent de ma responsabilité. Je rangerai mon dispositif en sûreté lorsqu'il n'est pas en usage.
		Je comprends que l'école n'est pas responsable de la perte, le vol ou l'endommagement de mon équipement électronique personnel. Je suis entièrement responsable de mes biens quand ils sont à l'école.
		Je comprends que le personnel technique du Csc MonAvenir et de l'école peut avoir accès à mon équipement électronique personnel s'il y a des motifs raisonnables de croire qu'il y a eu une violation des règles de l'école, ou des lignes de conduite relatives à la discipline ou une violation du réseau et qu'une recherche de l'équipement électronique pourrait révéler des preuves de la violation. Il peut s'agir, entre autres, d'un enregistrement audio ou vidéo, de photographies prises à l'école qui violent la vie privée d'autrui, et de questions concernant l'intimidation, les virus, les chevaux de Troie ou d'autres programmes pouvant causer des dommages, etc.
		Je prendrai les mesures de sécurité nécessaires en tout temps lorsque j'utiliserai mes propres équipements électroniques conjointement avec le réseau sans fil de l'école. Je me servirai de la technologie conformément à la ligne de conduite du Conseil sur l'utilisation de l'ordinateur et de l'internet.

La présente atteste que (veuillez écrire le nom de l'élève en toutes lettres moulées),

\_\_\_\_\_, a lu, comprend et respectera toutes les exigences, portant sur l'utilisation acceptable de la technologie, énoncées dans cette entente. Il/elle accepte que s'il/elle ne respecte pas son engagement envers les règles énumérées ci-dessus, ses privilèges d'accès au réseau et aux ordinateurs de l'école seront révoqués soit de façon temporaire ou permanente. Il ou elle comprend qu'il peut y avoir d'autres conséquences disciplinaires s'il/elle manque à ces règlements de l'école et qu'une recherche de l'ordinateur/équipement révèle cette violation.

\_\_\_\_\_  
Signature de l'élève

\_\_\_\_\_  
Date

### Approbation du parent/tuteur/tutrice

J'ai examiné ce document et apposé mes initiales à chaque paragraphe avec mon enfant. J'ai discuté de l'importance de cette entente avec mon enfant. Mon enfant comprend les attentes et responsabilités associées à la bonne utilisation des équipements électroniques personnels à l'école, en plus de l'utilisation convenable et éthique de la technologie à l'école. Mon enfant comprend que s'il ou elle manque à ses responsabilités, que ses privilèges technologiques lui seront retirés.

Nom du parent/tuteur/trice (en lettres moulées): \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du parent/tuteur/tutrice

\_\_\_\_\_  
Date